



**Arcachon**  
*expansion*

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 033-439504960-20231213-2023121310-DE

S<sup>2</sup>LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mercredi 13 décembre 2023  
A 09H00**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,  
Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DAVID, SCAPPAZZONI, MONS, DELEPAUX, SEGURA, FANARA, URIOT

**Pouvoirs :**

Mr MARTINERIE a donné POUVOIR à Mr Bernard LUMMEAUX

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,  
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président),  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON

Messieurs BONNIN, MARTINERIE, DE SAINT ROMAIN, PUJOL

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

**EXTRAIT DE DELIBERATION N°2023121310 : REVERSEMENT DU MONTANT DES DONS DE BILLETTERIE ENTRE LA REGIE MUNICIPALE ARCACHON EXPANSION ET LE FONDS DE DOTATION CULTUREL D'ARCACHON**

Comme tous les ans, une partie des spectateurs ont fait part de leur désir de soutenir la culture en faisant don de la valeur de leur billet remboursé au Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon.

Arcachon Expansion s'est vu mandaté par ces donateurs à verser au Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon un montant total issu de la billetterie de :

221 € (Deux cent vingt et un euros)

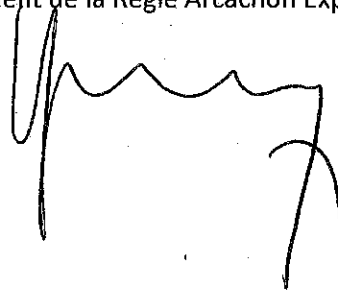
Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **AUTORISER** la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération
- 
- **AUTORISER** la Directrice Générale à signer tous les documents obligatoires et nécessaires à l'exécution de cette délibération .

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le mercredi 13 décembre 2023  
Yves FOULON  
Président de la Régie Arcachon Expansion



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le



ID : 033-439504960-20231213-2023121310-DE